

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 16

Artikel: Avis important

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
ETRANGER... » 3.50
Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
2 cases. » » 30.—
La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : A nos lecteurs. — De la logique encore. — La Boule et l'Article 35 : Otto DE DARDEL. — Notre Enquête : *Pourquoi je suis suffragiste.* — Les Prud'femmes. — Commissions scolaires. — Le rôle moral du suffrage féminin (suite) : DE WITT-SCHLUMBERGER. — De ci, de là... — Chronique féministe française : Pauline REBOUR. — Conférences féministes. — Correspondance. — Notre Bibliothèque : *Le Suffrage des Femmes en pratique : Vingt ans de travail social ; Le Livre des petits ; Caroline Farnier ; Brochures reçues.* — A travers les Sociétés.

Avis important. — Nous informons ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le montant de leur abonnement pour 1914 qu'à partir du 20 février nous prendrons la liberté de leur présenter un remboursement postal, auquel nous les prions de réserver bon accueil.
L'Administration du *Mouvement Féministe*.

A NOS LECTEURS

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs pour le léger retard — on reconnaîtra que nous ne sommes pas coutumiers du fait ! — de ce numéro. Nous tenions beaucoup à donner à tous nos amis la primeur de la brochure de propagande qu'éditent les Sociétés féministes et ouvrières genevoises sur la question des prud'femmes, et les débats au Grand Conseil ayant traîné en longueur, la publication de ce texte, à la fois document et polémique, a été beaucoup retardée de ce fait. Nous déplorons ce retard bien involontaire, ainsi que l'obligation où nous nous trouvons d'achever de paraître sur seize pages. Quand donc aurons-nous assez d'abonnés pour paraître tous les quinze jours sans augmenter notre format ?
LA RÉDACTION.

De la logique encore

Dans les débats qui viennent d'avoir lieu au Grand Conseil de Genève sur la question des prud'femmes, le rapporteur de la majorité de la Commission, M. Martin-Achard, a provoqué l'hilarité des députés en signalant, comme une conséquence possible de la loi qu'il combattait, le fait que, dans certains groupes, il y aurait peut-être seulement des femmes élues. « Et nous ne serions, nous hommes, jugés que par des femmes ! »

M. Martin-Achard et tous les députés qui, avec lui, ont frémis du ridicule de cette perspective, ont-ils jamais réfléchi que, dans les neuf dixièmes des pays civilisés, aussi bien en matière civile, pénale ou professionnelle, nous, femmes, ne sommes jugées que par des hommes ? Nous ne pouvons nous empêcher d'estimer que c'est, pour le moins, tout aussi ridicule — si l'on ne considère que ce côté-là de la question !

La Boule et l'Article 35

M. Guillaume Fatio a donné de la maison de jeux la définition suivante, tirée des sources juridiques les plus sûres et que le bon sens contresigne :

« Un établissement ouvert au public, servant à l'exploitation habituelle des jeux de hasard, où l'enjeu est de l'argent et dont le tenancier prélève un gain sur le jeu. »

Mais quels sont les jeux de hasard exploités à notre époque dans les tripots ?

Le plus connu est la roulette, type qui comporte diverses variétés. La roulette exerçait naguère son funeste empire dans les stations thermales d'Outre-Rhin et au Casino de Saxon. Elle règne encore à Monte-Carlo, la maison-mère, le tripot mondial, où les séductions d'un décor enchanteur, les installations les plus fastueuses et les précautions les plus raffinées dissimulent le sang de ses victimes. Les bénéfices annuels de la banque s'y chiffrent par dizaines de millions et les suicides des joueurs par centaines.

Il faut avouer qu'à côté de ce temple du dieu de la chance les casinos de France et les Kursaals suisses font petite figure. La roulette qui les habite est aussi une roulette simplifiée, démocratisée, une contrefaçon de roulette ; on l'appelle la Boule. Voici d'après un rapport au Conseil fédéral la description de ce jeu, qui est autorisé officiellement en Suisse :

« L'appareil se compose de deux pièces principales, une boule de caoutchouc massif d'environ 5 centimètres de diamètre, et une sorte de grande cuvette circulaire, au centre de laquelle est disposée une couronne de 18 ou 36 godets hémisphériques. Le croupier imprime à la boule, avec la main, un mouvement circulaire, et la boule, après avoir tourné une ou deux fois autour de la cuvette, vient se placer au fond dans un des godets ; le gain dépend du godet où elle s'est arrêtée.

« L'argent est déposé sur les tables de jeu qui vont avec l'appareil. La désignation des tableaux sur les tables répond à la désignation des godets sur l'appareil. Les tableaux et les godets sont numérotés de 1 à 9. »

A la Boule, on engage des sommes plus minimes, mais on perd plus sûrement qu'à Monte-Carlo ; le jeu y est moins correct, les chances réciproques de la banque et du joueur plus inégales, les tenanciers prélevant sur les mises une commission exorbitante. Les possibilités de gain y sont si faibles que les joueurs avisés n'ont garde de s'en approcher. En revanche, le grand peuple des ignorants et des naïfs, les gogos y affluent. La rapidité avec laquelle est menée la partie exerce même sur la foule une espèce de fascination. La Boule a pullulé d'abord le long du littoral méditerranéen, puis elle s'est répandue dans le reste de la France. Les stations balnéaires françaises en sont infectées ; elle règne aux portes de Paris, à Enghien, où on l'a surnommée le jeu des pauvres à cause de la clientèle spéciale qu'elle attire